

Dès la sortie des animaux

Etape
01

NETTOYAGE :

« un bon nettoyage = 80 % des germes éliminés »

Enlever l'aliment, démonter le matériel amovible, dépoussiérer

Sol béton : enlever le fumier, racler et balayer le sol Δ

Δ Pour les sols en terre battue, l'enlèvement de la litière se fait après le lavage et dans ce cas décaper ensuite les soubassements.

Etape
02

LAVAGE

« coque bâtiment et matériels amovibles »

Détremper	TREMPAGE basse pression et en séquentiel pour ramollir la matière organique
Dégrossir	DÉCAPAGE à la Pompe Haute Pression en privilégiant le débit d'eau
Déterger	BIOSOLVE E* : 2 L pour 100 L d'eau. Amélioration de la qualité du lavage et de la désinfection (laisser agir 15 à 30 minutes)
Décaper	RINÇAGE complet de toutes les surfaces à la Pompe Haute Pression

Etape
03

DÉSINFECTION PAR PULVÉRISATION

« on ne désinfecte que des surfaces propres ! »

Désinfecter

Mise en place de l'ensemble du matériel

PROPHYL 75* : 0,8 à 3 L pour 100 L d'eau → EFFICACE SUR LA CRYPTOSPORIDIOSE**

ou **SEPTICID*** : 1 L pour 100 L d'eau

ou **VIRKON*** : 1 kg pour 100 L d'eau → IDÉAL EN PÉRIODE HIVERNALE

ou **HYPEROX** : 1 L pour 100 L d'eau → UTILISABLE ÉLEVAGE BIO

Etape
04

VIDE SANITAIRE : « une niche ou un bâtiment humide est un risque ! »

Etape
05

BARRIÈRES SANITAIRES

Pédiluve	PROPHYL 75* : 300 mL / 10 L d'eau
Désinsectiser (mouches)	1. LARVICIDE au sol en épandage à sec (lisier) ou diluée en pulvérisation (fumier humide ou sec) 2. MOUXINE TWENTY ONE* (adulticide / surface) : 250 g dans 2 L d'eau pour 100 m ² au sol ou en alternance MOUXINE SECURE* (adulticide / surface) : 170 g à 250 g pour 100 m ² au sol 3. MOUXINE APPAT GB* (adulticide / environnement) : 25 g pour 10 m ² au sol
Dératiser	Rats, souris «vecteurs de maladies»
Silos	Lavage et nettoyage (idem surface bâtiment) ou fumigation à sec (bougie fumigène)

Avant le retour des animaux

LITIÈRES

Hygiène des litières

En cas de mauvaise qualité de litière : **VIRKON*** : 1 kg pour 100 L d'eau

Besoins en produit

LES ÉTAPES		NETTOYAGE		DÉSINFECTION									
		Détremper et Dégraisser	Détergence		Pulvérisation								
BIOSOLVE E*			SEPTICID* OU VIRKON*		PROPHYL 75*								
2 %	Eau		1 %	Eau	3 %**	Eau							
L	0,2 L / m ²		L ou kg	0,3 L / m ²	en L	0,5 L / m ²							
Zone	Place ou m ²	Détremper et Dégraisser	Décaper	DÉSINFECTION	SEPTICID* OU VIRKON*	PROPHYL 75*	Vide sanitaire						
								Nurseries	20 places	0,72	36	0,54	54
Bâtiment	100 m ²							0,4	20	0,3	30	1,5	50
	1000 m ²							4	200	3	300	15	500

Pédiluve : 300 mL de **PROPHYL 75*** dans 10 L d'eau (renouveler la solution après 100 passages de paire de bottes)

* Consulter l'étiquette et la fiche de sécurité avant l'utilisation des produits.

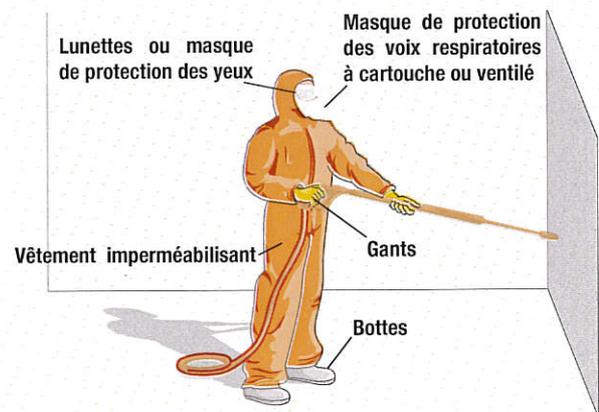
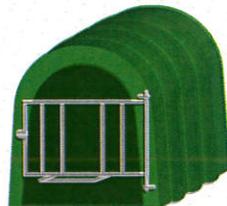
** Dose sur *Cryptosporidium parvum*.



Chariot Mousse



Lance Mousse



Matériel, Réglages et EPI

- Il est impératif de vérifier le débit du ou des matériels qui serviront durant les étapes du protocole.
- Pour chaque usage des produits, veiller à la bonne concentration finale des solutions.
- L'utilisation d'un générateur de mousse est conseillée afin de visualiser l'application du produit pour traiter la totalité des surfaces (Ex : **BIOSOLVE E*** / **PROPHYL 75*** / **SEPTICID***).
- Equipement de Protection Individuel. Utilisez pour chaque produit à appliquer, les équipements appropriés.

Mise en place d'un pédiluve

- Diluer **PROPHYL 75** à 3 % soit 300 mL pour 10 litres d'eau.
- Renouveler la solution après 100 passages de paire de bottes.



Remplir le pédiluve avec 10 L d'eau et 300 mL de **PROPHYL 75**. Bien mélanger.



A l'aide d'une brosse dure, bien nettoyer les bottes et particulièrement les semelles avant d'utiliser le pédiluve.



Plonger vos bottes dans la solution désinfectante et utiliser une brosse souple pour une bonne application sur les semelles

(Possibilité d'utiliser **VIRKON** à 1 %)

Les désinfectants

PROPHYL 75

EFFICACE SUR LA
CRYPTOSPORIDIOSE



Désinfectant phénolique

Élevage : **TP3**

- Bactéricide : 0,8 % • Levuricide : 0,8 %

Soit **0,8 L pour 100 L d'eau**

Agrément Direction des Services Vétérinaires sous le n° 3328 dans le cadre de la lutte contre les maladies réputées contagieuses.

- Bactéricide : 0,5 %
- Virucide : 0,5 % y compris Fièvre Aphteuse (sauf maladie de Newcastle à 0,8 %)

Dose recommandée sur *cryptosporidium parvum* : **3 %**

Pédiluves : **3 %**

Conditionnements : 1 L et 5 L

VIRKON

Désinfectant oxydant en poudre



AMM n° 8500321 **TP3 et TP4**

- Bactéricide : 1 % • Fongicide : 1 % • Virucide : 0,5 %

Soit **1 kg pour 100 L d'eau**

Agrément Direction des Services Vétérinaires à 1% sous le n° 1032 dans le cadre de la lutte contre les maladies réputées contagieuses (y compris Fièvre Aphteuse, à l'exclusion de la Tuberculose).

- Bactéricide : 1 % • Virucide : 1 %

Pédiluves : **1 %**

Conditionnements : 50 x 5 g, 50 g, 1 kg et 2,5 kg

SEPTICID

Désinfectant ammonium quaternaire & Glutaraldéhyde



AMM n° 2000252 **TP3 & TP4**

- Bactéricide : 0,3 % • Fongicide : 1 % • Virucide : 1 %

Soit **0,8 L pour 100 L d'eau**

Agrément Direction des Services Vétérinaires sous le n° 1848 dans le cadre de la lutte contre les maladies réputées contagieuses.

- Bactéricide : 0,5 %
- Virucide : 0,5 % y compris Fièvre Aphteuse (sauf tuberculose)

Pédiluves : **1 %**

Conditionnements : 1 L et 5 L

HYPEROX

Désinfectant à l'acide peracétique



AMM n° 9700271 **TP3**

- Bactéricide : 0,5 % • Fongicide : 1 % • Virucide : 0,5 %

Soit **1 L pour 100 L d'eau**

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE n° 834/2007

Conditionnements : 5 L

Utilisable en
agriculture
biologique

Les détergents

BIO SOLVE E

Détergent nettoyant puissant et polyvalent



- Nouvelle formule alcaline plus puissante
- Excellente propriété nettoyante et dégraissante
- Dose : **1% (0,3 % en pré-trempage)**

Conditionnements : 5 L

Les insecticides

MOUXINE TWENTY ONE

Poudre mouillable adulticide (azaméthiphos)



AMM n° BTR0082 **TP18**

- Mouches : **250 g dans 2 L d'eau** pour 100 m² de surface au sol

Conditionnements : 1 kg

MOUXINE SECURE SG

Granulés solubles attractif et adulticide (acétamipride)



AMM n° 2070122 **TP18 et TP19**

- Mouches : **75 g dans 1 L d'eau** pour 10 m² de surface au sol

Conditionnements : 250 g et 1 kg

MOUXINE APPATS GB

Granulés jaunes attractif et adulticide (acétamipride)



AMM n° 2070243 **TP18 et TP19**

- Mouches : **25 g** pour 10 m² au sol

Conditionnements : 400 g et 2 kg

TP3 : élevage - **TP4** : agroalimentaire - **TP18** : insecticide - **TP19** : attractif

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION / BIEN LIRE L'ÉTIQUETTE ET LES RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ AVANT UTILISATION.



48 avenue de l'Europe - CS 80095
86502 Montmorillon Cedex - France
www.alliance-elevage.com
Tel : 05 49 83 30 30